



Société d'économie mixte
d'énergie renouvelable
de la région de Rivière-du-Loup

Le 24 octobre 2019

Monsieur Jocelin Dumas, président
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous sensibiliser en regard d'un dossier qui nous interpelle au plus haut point.

En effet, le 19 mars 2019, la SEMER signait une entente avec ÉNERGIR concernant la vente de biométhane compressé renouvelable (GNRC) à partir des biogaz produits par notre usine de biométhanisation et du LET de Rivière-des-Vases à Cacouna. Cette entente va permettre le remplacement à terme de plus de 3,5M m3 de gaz naturel fossile par du biométhane renouvelable. Nous comprenons que les paramètres de cette entente doivent être soumis à l'intention de la Régie de l'énergie pour fin d'acceptation. La compression du biométhane renouvelable débutera à l'hiver 2020; nous sollicitons donc votre collaboration afin que le processus d'analyse et de validation puisse tenir compte de notre volonté à contribuer à l'évitement de la production de GES par l'utilisation, dans les meilleurs délais, de notre GNRC.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, veuillez agréer, Monsieur Dumas, mes meilleures salutations.



Michel Lagacé
Président de la SEMER